L'assemblée générale de la Société des exclus de la loi sur les assurances sociales

La Société mutualiste complémentaire des Assurances sociales de la Mutualité du Nord s'est réunie en assemblée générale ordinaire, en son siège, 11, boulevard Vauban à Lille, sous la présidence de M. Victor Degouy, président.

M. Crétenier, secrétaire-adjoint, donne lecture du rapport moral du secrétaire général, M. Maurice Duquesne.

Ce rapport fait ressortir la progression continue des effectifs de la Société qui s'élevaient à près de 3.000 bénéficiaires au 31 décembre 1938 et qui dépassent 3.500 à l'heure actuelle.

M. Victor Godefroy, trésorier général donne lecture de son rapport sur les comptes de l'exercice 1938 et M. Emile Dechirot, trésorier-adjoint lit la situation financière qui fait ressortir un excédent d'actif supérieur à 200.000 frs.

L'assemblée générale procède ensuite au renouvellement du tiers du conseil d'administration. Sont élus ou réélus: MM. Boyer-Chammard, Pierre Crétenier, Gustave Delecoluse, Victor Duquenne, Maurice Duquesne, Léon Hardeman, Edouard Lecocq et Maurice Bertin.

A l'issue de l'assemblée générale ordinaire a eu lieu l'assemblée générale extraordinaire qui vota les modifications statutaires proposées par le conseil d'administration.

Ces modifications portent notamment sur la création d'un nouveau groupe réservé aux maîtres-artisans de toutes corporations âgés de moins de 60 ans.

A la fin de la réunion, M. Dubus, directeur de la Caisse vieillesse-invalidité-décès de la Mutualité du Nord, fait une intéressante causerie sur la retraite des vieux travailleurs.

En fin de séance la motion suivante fut votée :

« Les membres de la Société mutualiste complémentaire des A. S. réunis en assemblée générale, la plupart retraités de la loi sur les Assurances sociales, approuvent l'action de la Mutualité du Nord en faveur de la retraite des vieux travailleurs, s'élèvent contre le mode de financement prévu par le projet en discussion qui fait supporter la charge de la réforme entendue par les seuls assurés sociaux, considérant que les cotisations précomptées sur le salaire sont la propriété individuelle des cotisants et que l'affectation de ces cotisations à un fonds commun constitue un véritable détournement, se refusent à croire que les parlementaires du Nord acceptent un projet dont l'application aboutirait à la spoliation des jeunes assurés sociaux, compromettrait l'avenir et mènacerait l'existence même de la loi sur les A. S. ».

Les personnes désireuses d'adhérer à la S. M. C. peuvent s'adresser au siège, 11, boulevard Vauban à Lille, ou au siège de toutes les caisses de maladie de la Mutualité du Nord et chez les correspondants locaux.

Les sportifs au café

L'alcool tue les muscles. Sportifs, cela ne veut pas dire que vous ne puissiez aller au café, mais lorsque vous vous y rendez, préférez donc les boissons chaudes et sucrées qui, elles, donnent des forces, de l'énergie et des calories, sans être néfastes à l'organisme.

L'assemblée générale diocésaine des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul aura lieu à Lille le 5 mars

Le Conseil central de Lille des Conférences Saint-Vincent de Paul organise, le dimanche 5 mars, l'assemblée générale diocésaine, et célébrera en même temps le centenaire de la Société de Saint François Régis.

Voici le programme de la journée :

A 8 h., messe de communion générale, à la Cathédrale (pour Sa Sainteté Pie XI, chapelle absidiale) ; 9 h. 15, petit déjeuner (libre), Maison des Etudiants, 125, rue Meurein ; 9 h. 45, Facultés catholiques, séance de travail, appel des Conférences ; 12 h. 30, repas en commun, sous la présidence de Mgr Descamps ; 14 h. 30, assemblée générale solennelle ; 16 h., salut de clôture.

Les membres actifs et honoraires sont invités à se grouper nombreux pour cette importante journée de prière et de travail.

Quand on a mal dans les reins depuis 5 ans

on est heureux de trouver un remède comme celui-ci

Cette Nimoise était désespérée. Depuis cinq ans, ses reins lui faisaient mal et rien ne la soulageait. Elle se croyait inguérissable et craignait une opération. Un jour, son mari ayant entendu parler des Sels Kruschen, les lui fit essayer. « Bien avant que le premier flacon ne soit terminé — écrit Mme Y. P... — je ressentais un mieux sensible. Bientôt mes douleurs ont disparu. Maintenant je dors bien, je me lève sans peine. Je suis débarrassée de mon horrible cauchemar, grâce à ces sels merveilleux. »

Kruschen, par ses sels minéraux naturels, obtient de tous vos organes internes un fonctionnement actif et régulier. Il les oblige à vous débarrasser des poisons qui vous intoxiquent, et notamment de l'acide urique, ce fauteur de rhumatismes et de maux de reins. Vos douleurs cessent avec leur cause et vous retrouvez la joie de vivre. Sels Kruschen, toutes pharmacies : flacon à 6 fr. 25, 12 fr. 25 et 20 francs.

NORD

Mme Fernand Carles a accepté la présidence d'honneur du Comité d'action pour la protection de l'enfance

Mardi à midi, Mme Fernand Carles, femme du préfet du Nord, a reçu à la Préfecture, une délégation du comité de vigilance et d'action pour la protection des enfants malheureux, conduite par M. Bauduin, président.

Après avoir écouté l'exposé des résultats enregistrés par le comité, qui mène depuis deux ans une lutte incessante pour le sauvetage de nombreux petits enfants et pris connaissance de la progression croissante des effectifs, elle a félicité le bureau de sa bienfaisante activité et a déclaré accepter de grand cœur la présidence d'honneur du groupement.

M. Bauduin a remercié Mme Carles et l'a assurée des sentiments reconnaissants des membres du comité.

A Cassel, un chauffeur est écrasé par le chargement de son camion

M. Henri Lecorne, 35 ans, chauffeur au service de MM. Bailleul et Cie, 94, boulevard Victor-Hugo, conduisait, mardi soir, un camion de maïs sur la route de Cassel à Steenvoorde. Pour une cause qu'on ignore, le camion, après avoir démoli une petite chapelle bordant la route culbuta dans le fossé.

Le chauffeur écrasé par le chargement de sacs de maïs, fut tué sur le coup.

Un soldat est victime d'un accident mortel de motocyclette au Nouvion

Soldat au 1er R.I., en garnison à Avesnes, Edmond Tourneur se rendait à bicyclette au Nouvion, quand il heurta un piéton, M. Désiré Vieville, et tomba lourdement sur le sol. Le crâne fracturé, il fut transporté à l'hôpital militaire de Maubeuge, où il succomba quelques heures plus tard.

Nos bureaux sont fermés le dimanche.

Faites circuler votre sang trop lourd

C'est parce que le sang est chargé d'impuretés qu'il stagne dans les veines des jambes et de l'anus, qu'il circule mal dans les artères, provoquant : bourdonnements d'oreilles, palpitations, vertiges, fourmillements dans les membres, lourdeurs et enflure des jambes, sensation de froid aux extrémités, etc.

Si vous souffrez d'un ou de plusieurs de ces troubles, prenez midi et soir vingt gouttes de Vasculose Cocset. Cette préparation à base d'iode *stabilisé* purifie et allège le sang, régularise la circulation. Elle tonifie les parois veineuses relâchées, abaisse la tension artérielle, fait cesser fourmillements, élancements, poussées congestives, etc. La Vasculose Cocset est le remède par excellence de tous ceux qui ont une mauvaise circulation : variqueux, hémorroïdaires, hypertendus, femmes à l'âge critique. Son innocuité est absolue. Toutes pharmacies : 12 fr. 50 le flacon ; 19 fr. 75 le double flacon.

BELGIQUE

M. Merlot, ancien ministre, est, de nouveau, nommé bourgmestre de Seraing

Le « Moniteur » de jeudi publiera un arrêté royal rappelant au poste de bourgmestre de Seraing, M. Merlot, ancien ministre du cabinet Spaak.

Tirage de l'emprunt à lots 1921

Mercredi a eu lieu le 146e tirage au sort de l'emprunt 4 p. c. 1921 de la Fédération des coopératives pour dommages de guerre.

Le lot de 500.000 francs, est échu à l'obligation n° 12 de la série 142.381.

Les autres obligations de cette série sont remboursables à 250 francs.

Une bagarre à la Chambre est évoquée devant le tribunal correctionnel de Bruxelles

Mercredi matin a été prononcé le jugement dans les poursuites intentées à MM. M.-J. Jaspar, Lahaut et Delbroucq, qui avaient frappé le député rexiste Sindic, au cours d'une bagarre à la Chambre.

Le tribunal a accordé à M. Jaspar le bénéfice de larges circonstances atténuantes et l'a condamné à 3.500 francs d'amende, avec sursis de trois ans. M. Delbroucq a été condamné par défaut à 2 mois de prison et 700 fr. d'amende, et M. Lahaut à 5 mois et 1.400 francs.

SUD-OUEST VALLÉE DORDOGNE
Immeubles - Propriétés
(VENTE et LOCATION) Jacques MÉNÉTREY
54, rue J.-L.-Faure, Ste-Foy-la-Grande (Gde)
Visible à Lille: Hôtel Central, 51, r. Faidherbe
4 Mars, de 15 à 20 h. et le 5, de 14 à 17 h.
8805d

PETITE CORRESPONDANCE

QUESTION DU JOUR, N° 203. — *J'ai l'intention de cesser mon commerce le mois prochain. Devrais-je payer la patente pour l'année entière ?*

RÉPONSE. — *La patente est due pour l'année entière par toutes les personnes exerçant au 1er janvier une profession imposable. Cependant, si la fermeture de l'établissement est consécutive à une faillite ou à une liquidation judiciaire déclarée, à une expropriation, à une expulsion, ou au décès du contribuable, la patente ne sera due que pour la période allant du 1er janvier à la date de la fermeture et pour le mois courant. Une réclamation devra être faite à cette occasion au contrôleur des Contributions directes dans les trois mois de la fermeture.*

A noter que même en cas de décès du contribuable, l'impôt reste dû si le commerce continue à être exploité par sa veuve ou ses enfants pendant un certain temps.

* * *

— 91. D. L. — 1°) S'il y a sous-location en fait, il peut augmenter le loyer de la moitié de la valeur locative en 1914 des locaux sous-loués. 2°) Non, car dans ce cas la consommation d'eau est censée comprise dans le prix du loyer de base. — Une locataire ignorante. — Non, pas pour le moment, mais il le pourra à l'expiration des prorogations. — Pierrmoine. — Vous pourrez bénéficier d'un délai. Voir le percepteur. — Zouzou. — La récupération est légale. — Farceur, 450. — Ces cartes sont valables.

— S.D.E. — Non, si par ailleurs les éléments de votre train de vie ne vous y obligent pas. — Georges D.D. — 402 francs environ. — Françoise et Pierre, 101. — 1°) Les parents peuvent dans ce cas déclarer leurs enfants infirmes comme étant à leur charge. 2°) Ils ne peuvent pas faire de déclarations séparées. — Bouboule, J.R.H. — Oui, en principe. — Un vieillard de 81 ans. — Nous ne possédons pas les éléments suffisants à l'établissement de ce calcul. — Pommard 1924. — 1°) Oui. 2°) A la préfecture. — Les deux entêtés (Ommelet). — 1°) Internationale, six mois. 2°) Septembre 1911. — Tant va la cruche. — Oui, cela est normal. — N.P. 1910. — Oui. — Galène Mouscron. — 1°) Oui. 2°) A la poste. 3°) 15 francs. — Zouaves 1912. — Vous pouvez faire une demande d'assistance judiciaire adressée au procureur de la République. Joindre un certificat de nonimposition et un certificat de manque de ressources délivré par la mairie. — Bleuet de France, 12. — Non, à notre avis. — Patriarche. — Les solutions proposées dans nos articles sur les déclarations fiscales ont complètement répondu à vos demandes. — Jacky, 210. — La retenue doit être de 5 fr. 50. — Dieu avec nous. — 1°) Oui. 2°) Oui. — Nina. — 1°) Par le créancier. 2°) Le créancier doit supporter ces augmentations. 3°) Oui, puisque cela est prévu dans le contrat. — F. Delsaux. — 1°) Coefficient 3. 2°) Coefficient 3.30 actuellement, jusqu'au 1er juillet 39.

— Un Wattrelosien. — Oui, à notre avis. — M.H. Leers. — 1°) Belge. 2°) Il faudrait qu'il réside en France. — Anma. — 1°) Inscription au registre du commerce et voir le contrôleur pour la patente. 2°) Cela dépend de ce qu'elle compte faire. 3°) Patente bénéfices commerciaux taxe à la production éventuellement. 4°) Oui. 5°) Pour les assurances sociales, rien de changé ; pour les allocations familiales, elle ne pourra bénéficier des primes dites de la mère au foyer, qui vont devenir obligatoires au mois d'avril. 6°) Oui, aucun empêchement. — Denis et Denise. — 1°) Il serait valable, mais pour éviter une amende fiscale, il faut le faire sur papier timbré. 2°) Non. — Jean, Maurice, 513. — D'abord vous n'auriez pu résister au congé du propriétaire que si la maison en question était d'avant-guerre et soumise au régime des prorogations. Actuellement, puisque vous avez accepté le congé donné par le nouveau propriétaire, il n'y a plus rien à faire. Le propriétaire n'est obligé à vous faire aucune reprise. Il n'y a place dans cette affaire que pour des solutions amiables qui dépendent entièrement de la bonne volonté du propriétaire. — Lili, 2. — Vous n'êtes pas imposable. — Kirikiki. — Non. — Paulette ennuyée. — Non seulement, vous n'en avez pas le droit, mais encore, le fait pour un chômeur d'avoir pu faire fortune, après avoir touché les secours pendant quelques années, est très suspect. Il semble, du reste, qu'il ait fait de fausses déclarations ou qu'il ait bénéficié de bienveillances coupables. N'oubliez pas que ce sont les vrais travailleurs qui paient ces abus (impôts, droits d'octroi, etc...) — Hem, 1939. — Votre réclamation a été transmise au service compétent. — Sainte Thérèse, 16. — Impossible de répondre sans savoir s'il s'agit d'une maison d'avant-guerre et les prix des loyers en 1914 et actuellement. — Rose de France. — Le locataire doit la réparation de la partie de la pompe qui se trouve hors du sol, plus celle du secret.

Chronique de l'enseignement

LILLE. — Faculté catholique des Lettres. — Conférence publique de pédagogie pratique (salle Amédée de Margerie, le vendredi 3 mars, 17 h. : « Le devoir français », par M. Lemaire, professeur à l'Ecole Jeanne-d'Arc.

FOOTBALL-ASSOCIATION

Projets, essais, espoirs, des «trois de la Coupe»

Au Racing, Cholle est malade et l'entraînement d'hier n'a pas permis de former l'équipe

Il est bien évident que, mercredi matin, à l'entraînement on a travaillé ferme au Racing pour mettre sur pied l'équipe qui défendra les couleurs de Roubaix, dimanche prochain.

C'est ainsi que nous avons vu évoluer plusieurs formations, modifiées tour à tour. Dans l'une Verriest tenant le poste de demi-centre, dans l'autre c'était Nagy. Nous avons vu aussi Allison et Rizzo intérieurs, Dujardin centre avant, Florin arrière droit, Vandevelde à l'aile gauche et Renard à droite... Mais il est bien difficile de se faire une opinion.

Cholle, manquait. Il était bien venu sur le terrain, mais il était si mal en point, qu'il dut s'en retourner presque aussitôt chez lui. Le courageux Racingman est souffrant et ne pourra peut-être pas s'aligner dimanche. Comme Sartorius n'est pas certain d'être libre, il a été impossible aux dirigeants et à l'entraîneur Platko de former définitivement leur équipe.

Il se confirme pourtant que Verriest jouera bien comme arrière droit et que Nagy sera le demi-centre, mais en attaque, on hésite toujours. Peut-être verrons-nous Dujardin inter droit et Allison centre-avant ; peut-être aussi Sartorius s'alignera-t-il comme ailier, et dans ce cas, Vandevelde passerait inter gauche. Mais rien n'est définitif. Platko quittera ce matin Roubaix avec sept joueurs. Verriest, Dujardin et Sartorius, pris par leurs affaires ne rejoindront leurs coéquipiers que dimanche matin, de même que Delfour. Mais on espère que Cholle ira mieux, il gagnerait alors la retraite où ses camarades seront « au vert ». Et ce n'est vraisembablement que dimanche matin que nous connaîtrons la formation définitive du « onze » roubaisien.

On cherche un ailier droit et un inter gauche à l'O. Lillois

L'équipe olympienne sera formée officiellement ce midi, après un dernier entraînement auquel assistera, évidemment le « coach » lillois, M. Conrad.

Pourtant il est certain que les « dogues » ont déjà mis sur pied l'équipe dans ses grandes lignes... en faisant crédit aux hommes qui jouent le championnat.

Un des dirigeants du comité responsable de l'équipe, nous a donné hier des noms : Da Rui, Vandooren, Laurent, Carly, Moré, Cléau, Cheuva, Bigot Kalocsai. Il ne manque donc qu'un ailier droit et un inter gauche... Verrons-nous Leuleu garder sa place de dimanche dernier ? Verrons-nous Winckelmans revenir en faveur pour permettre à Delannoy de jouer à l'aile ? Il est impossible de le dire, avant d'avoir constaté la forme des uns et des autres sur le terrain.

Peu de changements à Fives, où Bourbotte ne jouera pas demi centre

On pensait que l'équipe fivoise serait assez sérieusement modifiée, pour la Coupe, après ses deux défaites en championnat. Pour notre part, nous aurions vu d'un bon œil Bourbotte faire étalage de sa grande forme actuelle au poste de demi-centre et un confrère parisien annonçait même hier que c'était chose faite.

Or, le secrétaire général des Fivois nous a affirmé qu'il n'en était rien et que l'équipe conserverait la grosse majorité de ses éléments. Seule la participation de Waggi est improbable : il vient d'être opéré d'une légère tumeur à l'aine — consécutive à un coup — et l'on se demande s'il sera rétabli pour dimanche. Nous verrons donc vraisemblablement Carette à l'aile, puisque Debruyckère n'est pas qualifié pour la Coupe. Quant au passage de Bourbotte au poste de demi-centre, « Il n'en a pas été question » ce sont les propres termes de notre interlocuteur. Attendons donc les résultats de l'entraînement de ce jour.

J. P.

LE CHAMPIONNAT DU NORD

1re DIVISION

R.C. Roubaix contre O.S. Halluin

Dimanche, à 15 h., l'équipe 1 A amateurs du R.C.R. recevra au Parc Jean Dubrulle, la belle formation de l'O.S. Halluin.

Cette équipe, qui ne représente pourtant pas de brillantes individualités, joue très rapidement et marque de nombreux buts. Elle vient d'ailleurs de battre le Stade Roubaisien par 6-3.

A l'aller, les « doyens » durent se contenter d'un match nul, 1-1, et comme dimanche prochain, ils seront amputés de quelques bons éléments, ils devront tout mettre en œuvre pour enlever la décision.

Espérons que tous les supporters roubaisiens qui ne seront pas au Havre dimanche, malgré certains attraits radiophoniques, prendront quand même le chemin du Parc J. Dubrulle.

Prix des places : tribunes, 5 frs; autres pl., 3 frs. Membres munis de leur carte, 2 et 1 fr.

Stade Roubaisien contre Etoile Sportive Mouvalloise

Dimanche, à 14 h. 30, au Parc Maertens, deux belles équipes évolueront. Cela promet une partie très serrée.

Mouvaux, en effet, possède un team de valeur. N'a-t-il pas vaincu le R.C. Roubaix qui brille particulièrement dans ce championnat? Nouveaux promus, les Etoilés ont surpris agréablement leurs plus chauds partisans.

Il est évident que les Stadistes n'auront pas la partie belle; ils devront employer tous leurs moyens pour forcer la victoire.

Le match aller s'est terminé sur un résultat nul, et tous les fidèles stadistes viendront nombreux pour assister à cette belle rencontre qui sera très disputée.

Union Sportive Tourquennoise contre Excelsior Roubaix-Tourcoing

Dimanche, à 15 h., rue de Gand, l'équipe Amateurs de l'Union recevra celle de l'Excelsior.

C'est une belle rencontre qui se jouera entre deux excellentes équipes formées exclusivement de joueurs sortant des Juniors des 2 grands clubs.

Au match aller, l'Excelsior vainquit par 3 à 0, mais l'Union était incomplète. Depuis, l'équipe a gagné en cohésion et elle est animée d'un très bon moral. Les résultats obtenus contre Wasquehal et Stade, par lesquelles elle ne fut battue que d'un but sont éloquents.

Le match de dimanche ne faillira pas à la tradition et sera disputé avec le cran que les amateurs de l'U.S.T. ont toujours témoigné.

Prix des places : 5 et 3 frs. Les membres de l'U.S.T. auront entrée gratuite sur présentation de leur carte 1939.

Olympique Marcquois contre Iris-Club Lambersart

Après leur belle performance de dimanche dernier où ils défirent l'U.S. Comines par 5 buts à 0, les Olympiens rencontreront dimanche, à 15 h., au Stade municipal, l'excellente équipe de l'I.C. Lambersart.

Les Marcquois prendront-ils leur revanche du match aller où ils furent sévèrement battus à Lambersart ?

De toute façon, ce match s'annonce très ouvert et un pronostic est difficile à établir.

LA COUPE DE FRANCE

Le Racing-Club de Roubaix au Havre

On nous communique :

Le Comité avise ses membres, sympathisants et supporters qu'un seul départ routier aura lieu samedi 4, à destination du Havre par autocar au prix de 80 frs par personne.

On peut s'inscrire au secrétariat, 53, rue de la Gare.

Le départ est prévu pour 14 h. 30, au café Bellevue.

Les championnats de l'Union de Flandre

Résultats des rencontres du dimanche 26 février 1939

COUPE DES FLANDRES

F. C. Tourcoing — R. C. Roubaix	1—4
U. S. Wasquehal — E. I. C. Tourcoing	2—2

PROMOTION

E. S. P. Lille — S. L. S. Roubaix	2—3
I.C.A.M. Lille — A. S. Willems	18—0

2e SERIE

C. S. M. Tourcoing — S.T. Lambersart	3—0
I.C.A.M. Lille — S.M. Tourcoing	8—3

JUNIORS

S.M. Haubourdin — E. S. P. Lille	6—2
S.L.S. Roubaix — E.I.C. Tourcoing	0—4
C.S.L. Délivrance — Vendeville	11—0

HIPPISME

Le trotting au Croisé-Laroche

Après les escarmouches des deux premières réunions de la nouvelle saison hippique: celles des 19 et 26 février, le beau meeting pour trotteurs se poursuit actuellement sur la piste idéale de l'hippodrome des Flandres et remporte un gros succès auprès des fervents du turf. Il va entrer dès ce dimanche 5 dans une phase plus attrayante du fait de la reprise des six courses, ce qui a permis aux organisateurs de mettre sur pied pour cette troisième et avant-dernière journée du trotting, un programme de bon ordre sportif dont voici l'excellente composition :

Trois courses à l'attelage, avec un prix international comme pièce principale : le « Prix de Norvège », 2.800 m., 14 engagés, qui promet une belle empoignade de bout en bout étant donnée la participation d'une redoutable coalition étrangère composée des Clinton, Volyra, Oh Joy, Dexter P, Calumet Exide, Mac Lee, et quelques bons produits de notre élevage tels les Ganelon, Ida B, Itou II, La Cerise, Retenons aussi l'intérêt du « Prix de l'Orne », 3.400 m., longue randonnée qui n'est pas pour déplaire aux Jentil Voisin, Ketty Priel et Kakimono A; ainsi que celui du « Prix Citrofiée », 2.250 m., à réclamer (8 engagés) avec les Hardi Bouquet, Inter II, Imperator K et Image IV comme protagonistes.

Deux courses sous la selle, sur 2.500 m. (14 engagés) et 2.200 m. (12 engagés), groupant l'une et l'autre de bons spécialistes si l'on retient les noms de Merise, Ixia, Tholdy, Minuit, Magenta III, Kiki Kerns, Ipsus, La Ténébreuse, Jupiter VIII, Lune de Miel II, Matador, etc., etc.

Enfin, une course monté ou attelé, pour amateurs (11 engagés) complète ce beau programme qui incitera certainement tous les sportsmen à faire le déplacement.

Les opérations de la première course (affichage des partants et mutuel) commenceront à 14 h. pour donner le départ à 14 h. 25.

1re COURSE. — Prix de l'Orne (trot attelé), 4.000 frs, 3.400 m. :

Léopard III, à MM. L. Delberghe	3400
Kakimono A, à O. Desmedt	3425
Lotus M, à A. Devoldere	3450
Ketty-Priel, à M. De Wulf	3500
Jentil Voisin, à R. Roge	3500

Cinq produits restent engagés.

2me COURSE. — Prix des Amis du Croisé-Laroche (trot monté ou attelé, amateurs), 1.000 frs, 2.200 m :

Quita Emma, à MM. J. Ghekiere	2200
Miss Ketty, à E. Martinache	2200
Madrigal, à M. Clincke	2200
Le Morvan, à V. Devreese	2200
Princesse Mauna, à Mme E. Lafère	2200
Princesse Charmante, à MM. Vandeputte frères	2200
O Velours, à Vandeputte frères	2200
Jacobine II, à A. Broutin	2200
Quotidien, à A. Detournay	2225
Marcellus H, à A. Hette	2225
Karbaga, à H. Stievenaert	2225

Onze produits restent engagés.

3me COURSE. — Prix des Landes (trot monté), 4.000 frs, 2.200 m. :

Norola II, à MM. P. Jadoul	2175
Nid Rose, à M. Basquin	2175
Néra, à P. Compère	2175
Marizette T, à P. Compère	2200
Kos, à E. Verroken	2200
Miss Ketty, à E. Martinache	2200
Matador, à R. Dorchies	2200
Jacobine II, à A. Broutin	2225
Neuf contre Un, à M. Clincke	2225
Nils, à M. Basquin	2250
Lune de Miel II, à R. Lampe	2250

Onze produits restent engagés.

4me COURSE. — Prix Giroflée (trot attelé, à réclamer), 4.000 frs, 2.250 m. :

Harry P, à MM. J. Verstraeten	2500-2200
Image IV, à R. Decock	2500-2200
Jupiter VIII, à E. Marquebreucq	5000-2225
Impérator K, à J. De Mulder	5000-2225
Lotus M, à A. Devoldere	5000-2225
Inter II, à Haras d'Estouilly	10000-2250
Locquignol, à X. Poulain	10000-2250
Hardi Bouquet, à A. Schepers	10000-2250

Huit produits restent engagés.

5me COURSE. — Prix Thoutmes (trot monté), 5.000 frs, 2.500 m.

La Ténébreuse, à MM. M. Basquin	2500
Magenta III, à R. Roge	2500
Merise, à C. Desrousseaux	2500
Minuit, à M. De Wulf	2525
Tholdy, à S. Vandromme	2525
Jarnac II, à S. Vandromme	2525
Mon Oncle Etienne P, à Rommelaere	2525
Lutin M, à A. Devoldere	2525
Impéria B, à A. Voorons	2525
Kiki Kerns, à P. Jadoul	2550
Ixia, à P. Haverbeke	2550
Jupiter VIII, à E. Marquebreucq	2550
Kopa de Jute, à E. Marquebreucq	2575
Ipsus, à P. Jadoul	2575

Quatorze produits restent engagés.

6me COURSE. — Prix de Norvège (international, trot attelé), 5.000 frs, 2.800 m. :

Itou II, à MM. S. Bollengier	2825
La Cerise, à C. Desrousseaux	2825
Dexter P, à A. Standaert	2825
Merrimount, à C. Martens	2825
Volyra, à C. Martens	2850
Pélagie, à M. De Wulf	2850
The Viscount, à M. Mertens	2850
Ganelon, à Mme A. De Smet	2850
Mac Lee, à MM. K. Steyaert	2875
Ida B, à O. Desmedt	2875
Oh Joy I, à A. Van Daele	2875
Clinton, à J. T'Jolle	2900
Calumet Exide, à D. Van Laere	2900
Calumet Candler, à A. Standaert	2900

Quatorze produits restent engagés.

Hier, à Vincennes

Prix de St-Calais (16 partants) — 1er, Nenuphar (R.C. Simonard); 2e, Natchez (Reine); 3e, Niger (Laisiau). — Non placés : Neuliase, Numina des Champlevois, Noisette, Norma II, Norvégienne, Notre Sympathique, Nestor II, Nestor, Nina Rosa, Negando, Nomicius, Ninon II, Nenrod, Lancy. — Mutuel : 9.50, 8, 41, 14.

Prix de Gogolin (14 partants). — 1er, Normandie déale (Neveux); 2e, Nankin (R.C. Norah (Tamberi) — Non placés : Nemrose, Natacha, Nolis, Noisetville, Nadir, Nice III, Norpote Very Well, Nord France, Nes de Jobourg, Nono Nanette. — Mutuel : 38.50, 11, 7.50, 10.

Prix du Touquet (15 partants). — 1er, Morose (Picard); 2e, Magistrat (Petra); 3e, Ma Mie (Baclet) — Non placés : Merci, Mircle II, Miss Gigle, Maspero, M. des Prés, Marsangle, Mimybrin, Marissel, Miss Pinel, Magneux Manille II — Mutuel : 66, 21, 26, 30.

Prix de Cavaillon (8 partants) — 1er, Maurico (Bertho); 2e, Mesnil Cher (Masson). — Non placés : Messidor, Moscovie, La Maritza, Mastic — Mutuel : 15.50, 9, 9.50.

Prix de Chateaubriand (13 partants) — 1er, La Bulée (A Marie); 2e Moscova (Picard); 3e, Mon Cricri (Hanet) — Non placés : Merveilleux, Matador, Le Val, Lucette, Mary Lou, Monsieur Dompaire, Ma Fortune, Lord Loulaon, Luna Park, Ma Gamine — Mutuel : 40, 14.50, 13.50, 21.50.

Prix de Craponne (13 partants). — 1er, Majesty (R.C Simonard); 2e, Le Kentucky (Gougeon); 3e Miss Jocelyne (Tamberi) — Non placés : Lulu Wilkes, Luize, La Sagitta, Leman Mamie William, Ma Mère, Loucaid, Leviatham, Mens Sana, Loutre d'Hudson — Mutuel : 9, 6.50, 12, 9.

Prix du Croisé-Laroche (18 partants). — 1er, Kriss (Masson); 2e, Muguet du Temple (R.C. Simonard); 3e, Port Wine (Chyriaco). — Non placés : Carouge, Jupiter II, Itou II, Le Bienfaisant, Myosotys, Les Bluets, Jour de Pâques, Jour d'Espoir, Lucky Kerlman, Ivan P, Jasmino, Lord Maire, Louniac et Keyd — Mutuel : 17.50, 13.50, 30, 24.

Hier, à Nice

Prix de la Vésubie (12 partants) — 1er, Américo (Villecourt); 2e, Oscar (Topeau); 3e, Chedad (Bouillon) — Mutuel : 27.50, 13.50, 37, 12.

Prix des Mouettes (9 partants) — 1er, Viennoise (Gall); 2e, Paquerette (Medena); 3e, Casalli (Villecourt) — Mutuel : 79.50, 11.50, 8, 7.

Prix de la Côte d'Azur (8 partants) — 1er, Kori (Jaffeux); 2e, Isaac (Tucker); 3e, Comito (Dupuit) — Mutuel : 63, 13.50, 11, 10.50.

Prix de la Charme (7 partants). — 1er, Kinto B (Quimard); 2e, Kerryra (Maucau). — Mutuel : 22.50, 16.50, 19.

Prix de Luceram (11 partants). — 1er, Lutin II (Durand); 2e, Marceline (Audon); 3e, Nutria (Maximin) — Mutuel : 73.50, 13.50, 8.50, 6.50.

Prix de Peira Cava (16 partants) — 1er, Jovil (Berie); 2e Melanto (Depetris); 3e, Mathias (Rene) — Mutuel : 136, 22, 17, 16.

Hier, à Dilbeek

Prix de Profondsart (4.000 frs, 2.500 m.). — 1er, Risolta; 2e, Reynold Guy; 3e, Roberto — Non placé : Roeland. — Mutuel : pesage : 13.50, 6.50, 7.50, 11.50; pelouse : 12.50, 7.50, 7.50, 11.50.

Prix d'Errage (4.000 frs, 2.300 m.) — 1er Quendale; 2e, Le Sire Jay; 3e, Pedro. — Non placé : Quirinal. — Mutuel : pesage : 13.50, 6.50, 7.50, 11.50; pelouse : 12.50, 7.50, 7.50, 11.50.

Prix de Namur (4.000 frs, 2.700 m.) — 1er, Orlande Jay; 2e Querelle; 3e, Patricienne. — Non placé : Quinault. — Mutuel : pesage : 16, 12.50, 40.50; pelouse : 15.50, 14.50, 46.50.

Prix de Saint-Aubin (3.000 frs, 2.500 m.) 1er King George; 2e, Mac Lee; 3e, Prince Deam — Non placé : Oh Joy — Mutuel : pesage : 7.50, 8, 7; pelouse : 7.50, 8, 6.50.

Prix de Genval (4.000 frs, 2.600 m.). — 1er Dexter; 2e, Perceneige; 3e, Promise — Non placé : Prince Victor. — Mutuel : pesage : 22, 5.50, 6, 5.50; pelouse : 27, 7, 6, 7.

Prix d'Andenne (4.000 frs, 2.300 m.) — 1er Mon Bijou; 2e Oh Stokes; 3e Orlanda — Non placé : Ortolan. — Mutuel : pesage : 190.50, 18, 12, 10; pelouse : 136, 20, 16.50, 9.50.

Aujourd'hui 2 mars, à 14 h. 30, courses à Stockel.

BASKET-BALL

LE CHAMPIONNAT DU NORD D'EXCELLENCE

Les rencontres du dimanche 5 mars

Coup d'envoi à 14 h. pour les équipes 1 B, et 15 h. pour les équipes 1 A, sur le terrain du club premier nommé :

U. S. Somain — A. P. Wattrelos
A. S. Vendin — C. S. S. S. Courchelettes
U. S. Wasquehal — A. Dorignies
O. Lillois — U. S. Tourcoing
R. C. Roubaix — S. E. S. Merville

Le dernière journée a apporté un peu d'équilibre dans le classement général. les Lillois en ont profité pour reprendre la première place qui leur revient de droit et la compétition reprendra son train normal, dimanche prochain.

L'A.P. Wattrelos, qui ne fut battue que d'extrême justesse par Tourcoing, peut prétendre ramener deux points de Somain.

Les Vendinois devront se méfier des jeunes Courchelettois, décidément très à l'aise en Excellence, pourtant la victoire des locaux est probable.

L'U.S. Wasquehal, victime de déboires sérieux, recevra un adversaire de marque en l'A. Dorignies qui essayera, au détriment de son hôte, d'améliorer son classement. Mais si les Wasquehaliens ont récupéré leurs blessés, la victoire pourrait bien leur rester.

Le choc O. Lillois—U.S. Tourcoing sera d'importance, néanmoins il n'est guère possible d'envisager une défaite des « Dogues », qui dominent le lot, cette saison, plus encore que la saison passée.

Quant au R.C Roubaix, il recevra un adversaire à sa portée, ceci dit sans vouloir en rien diminuer la valeur des Merrivillois. Et peut-être les « doyens » trouveront-ils des ressources suffisantes pour inscrire la première victoire à leur palmarès.

Les championnats de l'Union de Flandre

Résultats des matches du dimanche 26 février 1939

HONNEUR

P.C. Templeuve — S.P. Bondues	40—21
S.A. St.-André — S.L.S. Armentières	16—37

PROMOTION

P.C. Templeuve — S.M. Beaulieu	14—26
I.S.C. Tourcoing — P.C.S.B. Lille	20—36
A.S. Santes — P.C. Ennevelin	42—23

2e SERIE A

S.A. St.-André — P.C. Ennevelin	43—17
P.C. Lambersart — C.P. Lille	48— 9

2e SERIE B

S.P. Bondues — E.S.J. Hem	31—18
F.C. Tourcoing — A.S.J. Marcq	34—19
E.S.P. Lille — C.S.J. Roubaix	27—12
S.M. Roubaix — C.P. Lille	51—13

JUNIORS

F.C. Tourcoing — A.S.J. Marcq	20—10
I.S.C. Tourcoing — A.S. Santes (après prolongation)	27—23
S.V.S. Marcq — J.A. Tourcoing	7—11
C.S.J. Roubaix — P.C.S.B. Lille	12—46
S.V.S. Marcq — S.A.S. Roubaix	13—10

MINIMES

A. Berkem — J.A. Estaires	4— 7
P.C.S.B. Lille — S.A.S. Roubaix	9—21
S.P. Bondues — J.A. Tourcoing	6—28
P.C.S.P. M